



lensembleamateur45@gmail.com

<http://lensembleamateur45.wixsite.com/lensemble>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

SAMEDI 1er NOVEMBRE 2025 14h00

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

L'association « Ensemble Amateur 45 » est une association loi 1901 ayant pour but de rassembler des musiciens amateurs souhaitant développer leur pratique orchestrale en étant encadrés et dirigés par un musicien professionnel. L'aboutissement de ce travail est d'offrir à des publics divers des concerts gratuits, avec des musiques variées. Nous fonctionnons en session d'automne.

La particularité de cet orchestre est sa constitution, les musiciens ayant des niveaux très différents. Mais, l'apprentissage du travail d'orchestre est toujours formateur quel que soit le nombre d'années de pratique instrumentale et François Denais permet à chacun de progresser dans sa pratique individuelle et collective.

I - RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Les inscriptions pour la session 2025 établissent un nouveau record avec 68 musiciens inscrits. Nous avons eu 5 défections en raison de problèmes de santé ou pour raison familiale : 63 musiciens joueront en définitive lors de nos concerts. Depuis sa création en 2015, l'association a vu le nombre de musiciens constamment progresser, en dix ans, le nombre de musiciens a été multiplié par plus de deux.

Cette année, nous avons le plaisir de compter quatre nouveaux musiciens. Merci à elles et à eux de nous avoir fait confiance, j'espère qu'ils prennent plaisir d'avoir rejoint l'Ensemble !

Nous accueillons également pour la deuxième année consécutive, quatre jeunes de l'école de musique de la Chapelle dans nos rangs : Annabelle, Rozenn, Clémence et Nicolas. Nous avons signé en 2023 une convention avec la municipalité et l'école de musique afin d'activer notre partenariat. Le changement de direction cette année n'a pas permis de renforcer ces relations. Nous espérons que dans les mois qui viennent nous pourrons échanger avec la directrice. Grâce à cette convention, notre session d'orchestre est intégrée dans les pratiques collectives de l'école et ces jeunes bénéficient ainsi de la gratuité de la cotisation. Merci à eux de rajeunir notre moyenne d'âge et de montrer que les liens

intergénérationnels sont porteurs d'énergie et de sens. Je n'oublie pas par ailleurs les cinq élèves, un peu plus âgés qui sont également membres de l'orchestre.

Nous espérons continuer à développer notre partenariat avec l'Ecole de Musique. Accueillir de nouveaux élèves, c'est aussi leur offrir une belle opportunité de jouer de son instrument au sein d'un ensemble symphonique dirigé par un professionnel.

Merci également à celles et ceux qui n'habitent pas à côté de la Chapelle et qui font des kilomètres pour nous rejoindre.

Le nombre croissant de musiciens qui depuis plusieurs années déjà s'inscrivent à nos sessions est un fait qui doit être pris en compte. François et les membres du Conseil d'Administration ont voulu poser tout cela sur la table et réfléchir aux moyens d'avancer tous ensemble en continuant à cultiver ce qui fait depuis maintenant dix ans l'esprit de l'Ensemble. Dit autrement, nous devons réussir à atteindre plusieurs objectifs :

- Veiller à ce que chaque musicien, quel que soit son niveau de pratique musicale, garde toute sa motivation à rejoindre les sessions de l'Ensemble. Le répertoire doit être attractif quel que soit le niveau de chacun avec des possibilités de simplification pour celles et ceux qui en ont besoin.
- Cultiver l'esprit de convivialité et permettre à chacun de créer du lien
- Incrire nos activités dans le cadre de nos valeurs associatives, en particulier, le souhait d'aller à la rencontre des publics fragiles ou empêchés
- Soutenir les propositions, les envies et les projets de notre directeur musical et, bien sûr, faire plaisir au public.

Les décisions que nous avons prises pour cela :

- Le nombre maximum de musiciens ne doit pas dépasser 70 au maximum, y compris les élèves de l'École de Musique de La Chapelle. Selon le programme musical de la session, le directeur musical détermine le nombre maximum de musiciens pour chaque pupitre
- Le nombre de musiciens pose par ailleurs la question de l'efficacité des répétitions tutti. Au regard du programme proposé et afin d'assurer à chaque musicien une meilleure qualité de travail, il a été décidé de proposer des réunions de pupitre encadrées par des musiciens professionnels. Pour cette première fois, ces répétitions de pupitre ont été très appréciées. En 2026, il serait souhaitable de mieux associer les enseignants dès le démarrage de la session par exemple pour la première lecture tutti et peut être de prévoir une répétition supplémentaire encadrée.
- Le nombre de concerts doit être limité à trois, les quatre concerts de la session 2024 ont posé des problèmes d'organisation à certains d'entre vous. Pour autant, le retour de la grande majorité des musiciens valide le principe d'un dernier concert hors session en fin de premier semestre. Nous avons tous eu grand plaisir à répondre à l'invitation de Marie Agnès et à nous retrouver à Autry Le Châtel. Pour renouveler

ces retrouvailles de fin printemps, nous proposerons une « mini-session » toujours en fin de premier semestre, le 6 et 7 juin avec une répétition samedi après-midi et dimanche matin, concert le dimanche après-midi en plein air dans le parc de la solitude. Et, pour que tout cela soit d'abord un moment de convivialité, le programme qui sera proposé par François ne sera pas celui de la session mais un medley des pièces jouées lors de précédentes sessions, les plus appréciées et faciles. Cette mini session de fin de printemps sera ouverte par ailleurs à tous les anciens musiciens.

L'année 2026 devait être aussi celle de l'innovation avec la réalisation d'un projet de concert commun avec les artistes en situation de handicap de l'ESAT Arc En Ciel. L'association avait souhaité donner un nouvel élan à son ouverture vers des musiciens en situation de handicap. Les échanges entre les deux directeurs musicaux de l'ESAT et de l'Ensemble Amateur 45 n'ont pas permis de concrétiser un projet humain réalisable entre un ensemble Symphonique et l'ESAT qui a une formation réduite avec un programme très spécifique.

Pour autant, nous avons toujours l'ambition de proposer un projet qui nous permette d'aller à la rencontre des publics fragiles ou empêchés d'accéder au spectacle vivant. Notre directeur musical François a évoqué quelques pistes. Il préfère réfléchir à une forme de concert innovante et inclusive, sans changer l'ADN de notre répertoire. Toutes les idées sont bienvenues, les contacts aussi avec certains des acteurs du territoire.

En 2025, le Conseil Municipal de La Chapelle Saint Mesmin avait voté une subvention exceptionnelle de 500€ supplémentaire pour nous aider à financer le projet avec l'ESAT. Cette subvention a été mise en réserve et sera naturellement utilisée pour aider l'Association à disposer des moyens financiers qui lui permettront de concrétiser des projets innovants et en accord avec nos valeurs.

Nous remercions la municipalité, l'EMMDT ainsi que l'Harmonie pour le prêt des percussions. Cette année nous avons signé une convention pour la mise à disposition des percussions de l'EMMDT. Je tenais à remercier celles et ceux (ils se reconnaîtront) qui aident à la lourde tâche de transporter les percussions de la salle Bergerard aux Plessis Des Hauts. Merci également à Philippe et à Marc Chourret pour la mise à disposition de leur véhicule.

La municipalité de La Chapelle Saint Mesmin nous alloue une enveloppe de 3 000 € pour la location de salles municipales par année civile. Grâce à ce budget « virtuel », nous avons accès à la salle du Plessis des Hauts qui peut recevoir plus de 50 musiciens en répétition. J'en profite également pour souligner que le soutien de la municipalité pour disposer d'une salle de répétition est essentiel pour la pérennité de l'orchestre. Nous avons signé une convention pour la mise à disposition de la salle Bergerard et de la salle du Plessis Des Hauts pour six journées. Nous ne sommes pas prioritaires sur la demande

d'utilisation du Plessis Des Hauts et donc, il se pourrait que la date souhaitée soit refusée. Cela pourrait nous poser problème pour la mise en œuvre de prochaines sessions. Nous sommes allés pour la troisième fois, à Autry Le Châtel le samedi 5 juillet sur la proposition de Marie-Agnès, musicienne de l'orchestre et habitante de ce charmant village. Nous avons pu présenter notre programme au bord de l'étang, sous la halle. et, comme l'année précédente, devant un public nombreux et chaleureux. Merci à eux pour leur accueil.

Cette année, François a proposé le thème de l'Eau avec des musiques diverses :

- 1.Haendel – Hornpipe (Water Music)
2. Smetana – La Moldau
3. Jobim – Águas de Março (Water of March)
4. Mozart – Lacrimosa (Requiem)
5. Desplat – The Shape of Water
6. John Williams – Suite from Jaws
7. Joe Hisaishi – Ponyo on a Cliff by the Sea (arr. Yo Goto)
8. Deep Purple – Smoke on the Water
9. Rain

Les répétitions ont eu lieu : dimanche 21 septembre, 4 et 5 octobre, 18 et 19 octobre aux Plessis Des Hauts, le 31octobre, le 1er et 2 novembre à l'auditorium de l'école de Musique de Saint Jean Le Blanc. Comme l'année passée, nous remercions Martine Guibert de nous accueillir dans l'école de musique de Saint Jean Le Blanc pendant les 3 jours de mini stage. Nous répétons dans l'auditorium avec les percussions déjà présentes. Nous pouvons aussi accéder aux salles afin de répéter par pupitre selon les besoins. Les déjeuners ont lieu dans la salle repas de Montission. La répétition générale se déroulera également dans l'auditorium le samedi 8 novembre.

Pour la première fois, des partiels encadrés par des professeurs professionnels ont eu lieu. Les musiciens qui ont pu en bénéficier ont tous été ravis de ces deux heures. Cette formation est un plus dans la session. Nous espérons pouvoir pérenniser cette offre, voir même augmenter le nombre d'heures.

Nous remercions Christophe Chevy, Delphine Paquin, Béatrice Duchene, Emma Dubois, Yska Ben Zakoun, Béatrice Barberon, Frédéric Jurandville pour avoir accepté de nous encadrer avec leurs compétences et leur patience.

Nous conclurons cette période de travail par deux concerts et une séance d'enregistrement.

- Samedi 8 novembre : enregistrement à l'auditorium après la répétition générale
- Dimanche 9 novembre avec l'ODVS dirigé par Martine, à l'église de St Jean Le Blanc
- Dimanche 16 novembre avec Lystéric Brass Band dirigé par Lysandre Aubin, à l'Espace Béraire

Pour la session 2026, les dates des répétitions sont déjà fixées avec François Denais :

- dimanche 20 septembre,
- samedi 3 et dimanche 4 octobre,
- samedi 17 et dimanche 18 octobre
- vendredi 30/10, samedi 31/10 et dimanche 1er novembre.
- L'Espace Béraire est réservé le 14 et le 15 novembre. A voir pour les autres concerts.

Selon nos statuts qui prévoient une élection tous les deux ans, il y a donc des élections cette année.

Avant de laisser la parole à Marc Franceschi, trésorier qui va vous présenter le rapport financier, je voudrais remercier les membres du Conseil d'Administration qui par leur engagement et leur aide font que l'association existe et se développe.

Un grand merci à François Denais, qui est notre directeur musical depuis de 13 ans. Merci à lui de nous faire progresser d'année en année.

2025 est le dixième anniversaire de l'Ensemble Amateur 45 en tant que orchestre associatif, nous en reparlerons demain

II - Marc FRANCESCHI, trésorier : présentation du rapport financier.

III - QUESTIONS DIVERSES

IV- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sylvie MARMASSE
Présidente

